



MAIRIE DE VERRENS-ARVEY

73460 VERRENS-ARVEY ☎ 04.79.31.43.26

mairie.verrens@orange.fr

www.verrens-arvey.fr

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE - CANTON DE ALBERTVILLE 2

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VERRENS-ARVEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian RAUCAZ, Maire.

Présents (13) : BERTHET Stéphane, BOIRARD Thomas, BURGAT Marie-Line, CLAUDON Baptiste, FEILLET Mickaël, GARDET Anne-Marie, PACHE Frédéric, PAGE Sébastien, PERRIER Florence, RAUCAZ Christian, SOTO Pierre, TARAJAT Patricia, TORNIER Anaïs

Absents excusés (2) : ACEVEDO Nicolas, TORNIER Jacques

Secrétaire de Séance : Patricia TARAJAT

COMPTE-RENDU DU 21 février 2022

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 21 février 2022.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **APPROUVE** le compte administratif de Mr le Maire détaillé dans le tableau ci-dessous, ainsi que le Compte de Gestion de Mme la Trésorière Municipale qui n'appelle aucune observation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses = 436 116,70 €
	Recettes = 507 742,23 €
	Excédent = 71 625,53 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses = 165 370,26 €
	Recettes = 253 084,65 €
	Excédent de l'exercice = 87 714,39 €
	Soldes des restes à réaliser = 27 315 €
Résultat cumulé = + 60 399,39 €	

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et constatant les résultats de clôture, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat de Fonctionnement = + 71 625,53 €		
Recettes de Fonctionnement	Compte n° 002	71 625,53 €
Résultat d'Investissement = + 87 714,39 €		
Recettes d'Investissement	Compte n° 001	87 714,39 €

ADOPTION DES RESTES A REALISER 2021

Mr le Maire rappelle que les restes à réaliser correspondent, en Section Investissement, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12, et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre de recettes.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **ADOpte** l'état des restes à réaliser suivant :

DEPENSES		
Imputation	Objet	Montant
2111	Acquisition de diverses parcelles	700 €
2112	Régularisations foncières	24 050 €
2151	Opération : « Chemin du Buloz » Maitrise d'œuvre Pont du barrillet	37 210 €
TOTAL DEPENSES		61 960 €
RECETTES		
Imputation	Objet	Montant
1321	DETR Eclairage public	8 645 €
1321-12	DETR Cheminement piétons	26 000 €
TOTAL RECETTES		34 645 €
SOLDE RAR		27 315 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **APPROUVE** le budget primitif 2022 arrêté comme suit : Fonctionnement : 574 520 €
Investissement : 363 735 €

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Rappel des taux de l'année 2021 =

taxe foncière sur propriétés bâties 21,51 % - taxe foncière sur propriétés non bâties 58,58 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

⇒ **DECIDE** de varier les taux d'imposition et de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 23,15 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 62,78 %

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

⇒ **DECIDE** de renouveler la somme de 100 € octroyée à chaque Association de la Commune (sauf pour le Sou des Ecoles qui continuent de percevoir 40€/élève) et de subventionner 4 associations extérieures : Harmonie de Gilly/Isère, l'amicale des donneurs de sang, le covoiturage de Grésy/Isère, Régul'Matous.

URBANISME

Le Conseil Municipal est informé des différentes autorisations d'urbanisme accordées ou en cours d'instruction sur la Commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

► Le Conseil Municipal :

- Est informé de l'avancée des dossiers de demandes de subvention.
- Prend connaissance de la programmation des spectacles décentralisés du Dôme Théâtre.

► Le Conseil Municipal est informé d'affaires et courriers divers.

LA SEANCE EST LEVEE A 20H30

The image shows a blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VEIGY-MORAND' and '(Savoie)' at the bottom. The signature is a cursive script.